



Pour une journée revendicative le 10 novembre !

Entre l'hommage à Samuel Paty escamoté et un protocole sanitaire qui n'a de renforcé que le nom, Jean-Michel Blanquer fait preuve de mépris. Trop, c'est trop !

Mépris pour les personnels

Alors que le ministère et les organisations syndicales avaient validé l'organisation de l'hommage à notre collègue Samuel Paty, deux jours avant la reprise, les personnels apprennent par voie de presse que l'hommage sera réduit à une minute de silence et à la lecture de la lettre aux instituteurs.

Tristesse, indignité, écœurement... Tous ces sentiments ont traversé les équipes. Laisser une partie de la matinée aux personnels leur aurait permis de partager, entre eux et dignement, ce moment de recueillement.

La mise en place d'un protocole dit renforcé dès la

reprise a fini d'exaspérer les collègues.

En quoi ce protocole est-il renforcé ? Hormis le port du masque dès 6 ans, ce nouveau protocole ne change rien et les collègues se sentent plus que jamais méprisés.

Alors que la crise sanitaire s'accroît, les personnels ont besoin de mesures réellement efficaces et dénoncent, à juste titre, la carence de protection.

L'impréparation et le manque de considération de Jean-Michel Blanquer à l'égard des personnels est inacceptable !

Les solutions existent !

Un protocole inapplicable

Le protocole soi-disant renforcé ne peut en aucun cas garantir la santé des personnels, des élèves et de leur famille.

Comment comprendre que les élèves s'amusent dans des réfectoires surchargés alors que les restaurants sont fermés ?

Comment croire que le brassage minimal des élèves est possible dans les lycées généraux avec la réforme qui conduit à modifier régulièrement les groupes de 1ère et Tale en fonction de leurs spécialités ?

Comment minimiser partout ce brassage sans modifier les emplois du temps, les récréations, le nombre de services à la cantine, ce qu'interdisent les contraintes de transport scolaire ou les horaires réglementaires ?

Comment croire que le nettoyage sera plus fréquent alors que les personnels des collectivités sont déjà en sous-effectif ?

RENTREE SCOLAIRE =
ENFIN DE LA CLARTÉ !



Comment penser que l'aération des salles sera systématisée alors que de nombreuses salles n'ont pas de fenêtres et que nombre d'écoles et établissements, véritables passoires thermiques, ont des problèmes récurrents de chauffage ?

Comment accepter que le gouvernement juge le télétravail obligatoire mais que les personnels se le voient bien souvent refuser dans les services administratifs ?

Comment accepter que des élèves internes se voient quasiment enfermés à l'internat ?

Pour seule réponse, le gouvernement affiche son mépris : un ministre qui laisse les équipes gérer localement un protocole inapplicable sans même accepter de leur laisser le temps de se réunir, des injonctions aux élèves pour qu'elles et ils gardent leur masque à la maison et ne mangent pas avec leurs parents, une répression des lycéens et lycéennes qui manifestent leur exigence de garanties sanitaires !

Depuis 2017, la communauté éducative est méprisée, infantilisée par un ministre idéologue qui méprise la liberté pédagogique et la liberté d'expression des personnels et des élèves.

Trop, c'est trop !

Des solutions existent !!

La CGT Educ'action exige la division par deux des effectifs des classes et la mise en place de l'alternance des groupes via un cadrage national et sans cumul distanciel/présentiel pour les enseignant·es.

Pour cela, il faut un plan massif de recrutement de personnels enseignants, d'éducation et des collectivités. Cela commence par l'ouverture généralisée des listes complémentaires, l'admission de l'ensemble des admissibles aux concours internes et le réemploi de tou·tes les non-itulaires.

Des locaux doivent être réquisitionnés pour permettre à tou·tes les élèves d'être accueillies et encadré·es quand elles et ils ne sont pas en cours.

Des masques chirurgicaux doivent être fournis gratuitement aux élèves et aux personnels.

Le droit au télétravail pour les personnels qui le peuvent et le souhaitent doit être garanti.

Les programmes doivent être adaptés à la situation d'urgence et les épreuves de Bac du second trimestre, évaluations communes et épreuves de spécialités, annulées.

Les critères de vulnérabilité des personnels, établis en mai, ouvrant droit aux ASA doivent être respectés et le droit aux ASA étendu aux personnels vivant avec une personne vulnérable.

La répression contre les élèves et des personnels doit cesser immédiatement, à commencer par l'abandon des sanctions iniques contre les « 4 de Melle ».



Grève nationale le 10 novembre

La CGT Educ'action appelle les personnels à se mettre massivement en grève le 10 novembre et à se réunir dans les établissements, écoles et services pour rédiger des cahiers de revendications sur la situation sanitaire et sur « l'École d'après ».

Le ministère doit assurer la sécurité de toutes et tous.